

## FICHE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE

## ARCEL PÔLE DES MUSIQUES ACTUELLES « AUBIN D'SON »

Année ...../.....

RENSEIGNEMENTS		
Nom / Prénom : Nom du groupe :		
Date de naissance : / / Représentant légal (pour les mineurs)		
Adresse:		
Téléphone : Adresse e-mail :		
ADHÉSION PÔLE AUBIN D'SON MEMBRE ACTIF	20 €	
Membre actif Aubin d'Son		
Être membre actif d'Aubin d'Son, c'est s'engager :		
✓ A participer à un minimum de 3 actions menées par la section Aubin d'Son		
✓ A faire partie d'une commission d'Aubin d'Son :		
⇒ choix de la commission : Financière/ Communication/ Technique/Mécénat/RH/Evènementielle		
✓ A participer aux réunions du pôle Aubin d'Son		
✓ A assurer des roulements de permanence sur le studio « La Douche » les week-ends.		
En contrepartie :		
✓ Accès au local de répétition Intercommunal « La Douche »		
✓ Réduction tarifaire sur les créneaux de répétition		
✓ Réduction tarifaire sur les prestations d'Aubin d'Son (Enregistrements et résidence)		
✓ Utilisation du matériel de back line		
✓ Soutien et valorisation de ton projet sur des évènements locaux		
ADHÉSION PÔLE AUBIN D'SON UTILISATEUR RÉGULIER		
Utilisateur régulier avec le back line	15€	
✓ Accès au local de répétition Intercommunal « La Douche »		
✓ Utilisation du matériel de back line		
Utilisateur régulier local seul	0€	
✓ Accès au local de répétition Intercommunal « La Douche »		
✓ Possibilité de valorisation de ton projet sur des évènements locaux		
CAUTION MEMBRE ACTIF ET UTILISATEUR DU BACK LINE	500 €	
Caution obligatoire pour toute personne utilisant le matériel du Pôle (Evènement ponctuel / Matériel (Studio).		
TARIFS DES RÉPÉTITIONS (cf. Conditions générales)		
NB:		
Pour tout règlement, chèque(s) libellé(s) à l'ordre de l'ARCEL – Aubin d'Son.		

La cotisation entière devra être réglée dans son intégralité à l'inscription.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Studio Intercommunal « La Douche ».
J'accepte /Je refuse/ que l'ARCEL- Aubin d'Son utilise mon droit à l'image sur Internet.

**SIGNATURE**: